

Itinéraires pour les transports exceptionnels
L'itinéraire ci-dessous doit être reconnu par l'utilisateur avant le départ du transport. (Toute modification doit être demandée au Service Transport exceptionnel)
Cette remarque est valable comme modification d'itinéraire et doit être ajoutée à l'autorisation.

15/10/2024

TINLOT : N63 : Avancement du chantier et modification des conditions de circulation

Suite à l'évolution du chantier sur la N63, sur la N63c et sur la N66, les conditions de circulation ont changé. En résumé, la N66 n'est plus accessible depuis le carrefour N636/N66 jusqu'au futur giratoire N66/N63.

Les transporteurs doivent emprunter la N636 et la N63 (avec reconnaissance préalable de l'itinéraire)

Pour plus d'infos, voir le site Internet de la SOFICO.

Contact : District routier d'Ouffet : dgo1-51-13@spw.wallonie.be